

## HABILITATION ELECTRIQUE

*Comportement en cas d'accident d'origine électrique*



## Préambule

Ce présent chapitre ne se substitue pas aux formations Sauveteur Secouriste du Travail et Equipier de Première Intervention incendie



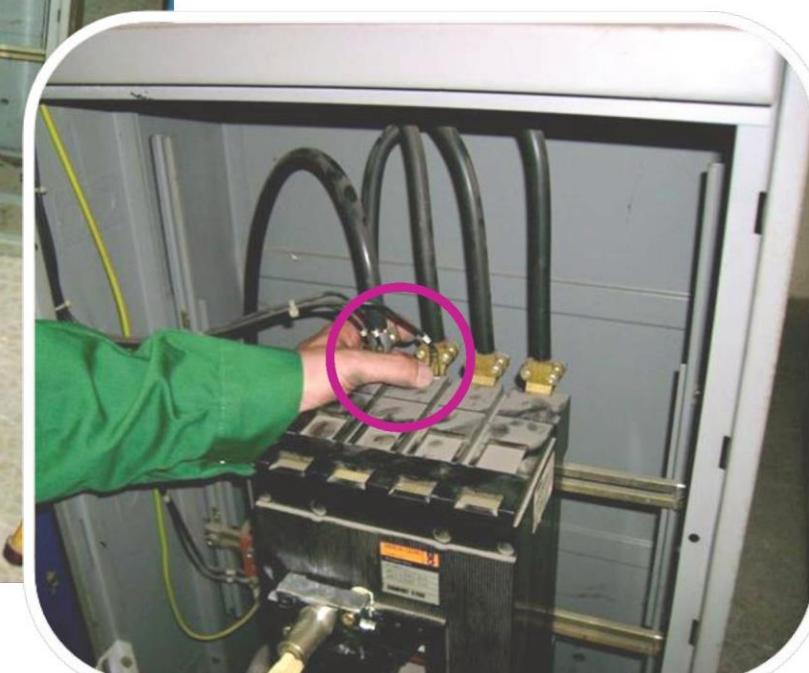
## Généralités

L'employeur doit prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer, sur les lieux de travail, les premiers soins aux salariés accidentés ou malades.

Il doit définir les modalités d'intervention et élaborer des instructions de sécurité précisant les conditions d'intervention des secours ainsi que les moyens et équipements à mettre en œuvre



## Quoi faire ?



# HABILITATION ELECTRIQUE - Comportement en cas d'accident

## Quoi faire ?



Eviter le sur accident



Donner l'alerte



Porter Secours

*Le personnel SST réalisera la démarche*  
**PR.E.FA.S (Protéger, Examiner la victime, Faire Alerter, Secourir)**

## Protéger

### But

Eviter en priorité la survenance d'un sur-accident en interdisant à toutes personnes non averties des risques d'approcher la victime et la zone à risque



## Moyens

Mettre hors tension ou faire réaliser la mise hors tension

En BT:

- Coupure d'urgence
- Dispositif de commande
- Débrancher une prise

En HT:

- Par une personne formée
- Interdire l'approche de la cas d'impossibilité



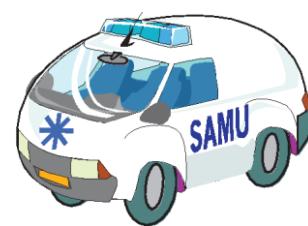
## Donner l'alerte

Respecter les **instructions de sécurité** de votre chef d'établissement

- Prévenir les secours en donnant des informations sur :
  - Lieu de l'accident,
  - Nature de l'accident,
  - Nombre de victimes,
  - Etat des victimes
- Moyens



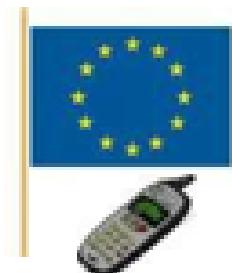
Interne



Le 15



Le 18



Le 112

## Porter secours

But :

- assister la victime dans l'attente de l'arrivée des secours



Moyens :

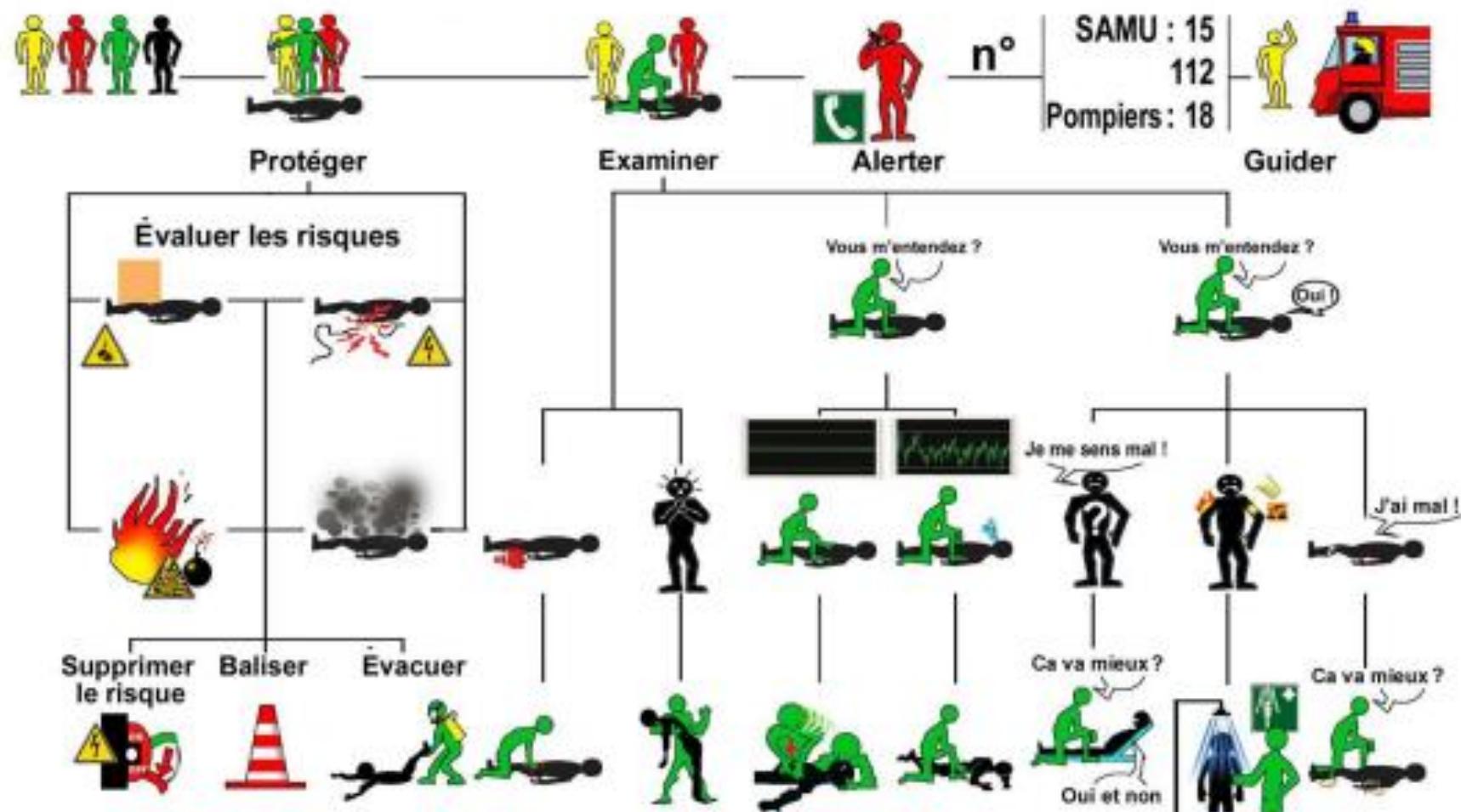
- Dégager l'accidenté en utilisant les équipements appropriés
- Mise en œuvre des premiers gestes enseignés lors des formations de secourisme



***Toute personne supposée électrisée, électrisée ou exposée à un flash électrique, doit faire l'objet d'un examen médical, le plus rapidement possible***

# HABILITATION ELECTRIQUE - Comportement en cas d'accident

## Plan d'intervention SST



**MOINS DE TROIS MINUTES POUR AGIR**

## Situation particulière : cas du conducteur électrique au sol



Dans le cas d'un conducteur tombé à terre, **on ne doit ne pas s'en approcher ni le toucher et on doit empêcher quiconque de le faire** en imposant un périmètre de sécurité.

## Situation particulière : cas du conducteur électrique au sol

Moins de 50 000V : 3 mètres

50 000V ou plus : 5 mètres

*En cas de doute ou de méconnaissance de la tension, la distance d'au moins 5 m devra être respectée.*



*Pour s'éloigner du conducteur tombé à terre, la personne doit le faire par petits pas pour éviter le risque lié à la tension de pas, sauf en basse tension.*

## Cas d'un véhicule/engin en contact avec une ligne électrique

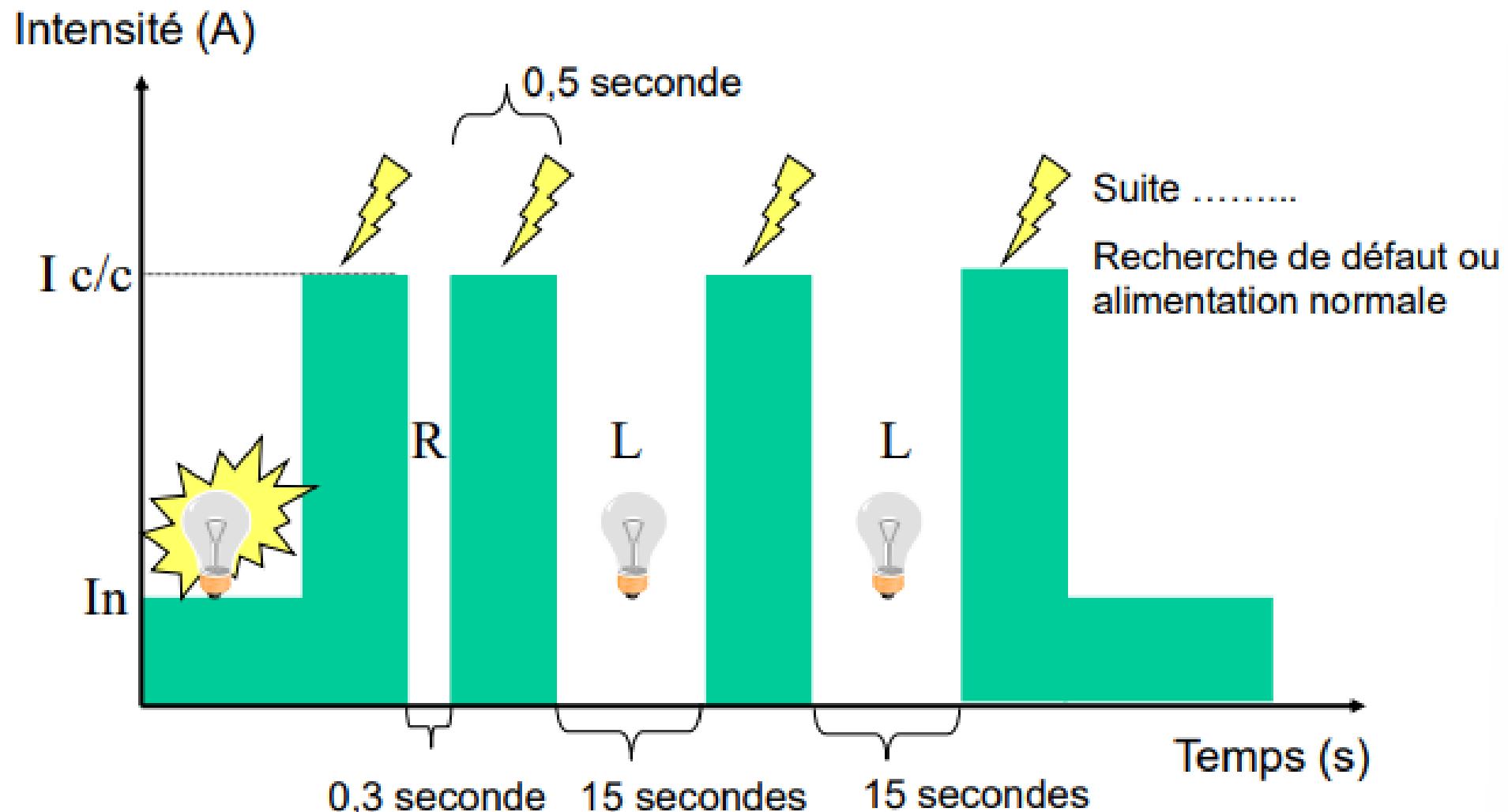
Si des personnes sont à l'intérieur d'un engin venant en contact accidentel avec une ligne, elles doivent rester à l'intérieur (cage de FARADAY) tant que le service compétent n'aura pas donné l'assurance que la ligne est **HORS TENSION** .

**Risque de réenclenchements automatiques** (élimination des défauts fugitifs comme les branches venant heurter une ligne par le vent).



Pour l'intervenant, ne pas s'approcher de ce véhicule ou de cet engin tant que le service compétent n'a pas donné l'assurance que la ligne est **HORS TENSION** .

## Les cycles de ré-enclenchements



## Les incendies d'origine électrique



## Les différents combustibles

- Solides (classe A)
- Liquides ou solide liquéfiable (classe B)
- Gaz (classe C)
- Métaux (classe D)
- Feux liés aux auxiliaires de cuissons (classe F)

Rappel: l'électricité n'est pas un combustible mais une énergie d'activation



## Les extincteurs portatifs

Trois types :

- Poudre (poignée, goupille jaune)
- Dioxyde de carbone (poignée, goupille rouge)
- Eau pulvérisée (poignée, goupille bleue)

*Une inscription précise, sauf indication contraire portée sur l'extincteur, qu'ils sont utilisables à une distance minimale de 50 cm sur les feux d'origine électrique inférieure à 1000 V*



## L'extincteur à poudre

### Principe

Cet extincteur est destiné principalement à l'extinction des feux de classe A,B,C.

Il agit par inhibition sur les flammes et par étouffement.

### Avantages :

- polyvalence

### Inconvénients :

- limite la visibilité lors de l'utilisation,
- altération des composants électriques électroniques,
- peut provoquer une gêne respiratoire,
- très salissant.



## L'extincteur à CO<sub>2</sub>

### Principe

Il agit surtout par étouffement et par refroidissement. Cet extincteur est utilisé principalement sur les feux de classe B et d'origine électrique



### Avantages :

- aucun déchet sur le matériel

### Inconvénients :

- distance d'attaque réduite
- risque de brûlures par le froid



## L'extincteur à eau pulvérisée

### Principe

Il agit par refroidissement et étouffement. Il est utilisé sur les feux des classes A et B. L'adjonction d'un additif améliore les qualités de l'eau.

### Avantages

- efficace
- économique
- pollution limitée

### Inconvénients :

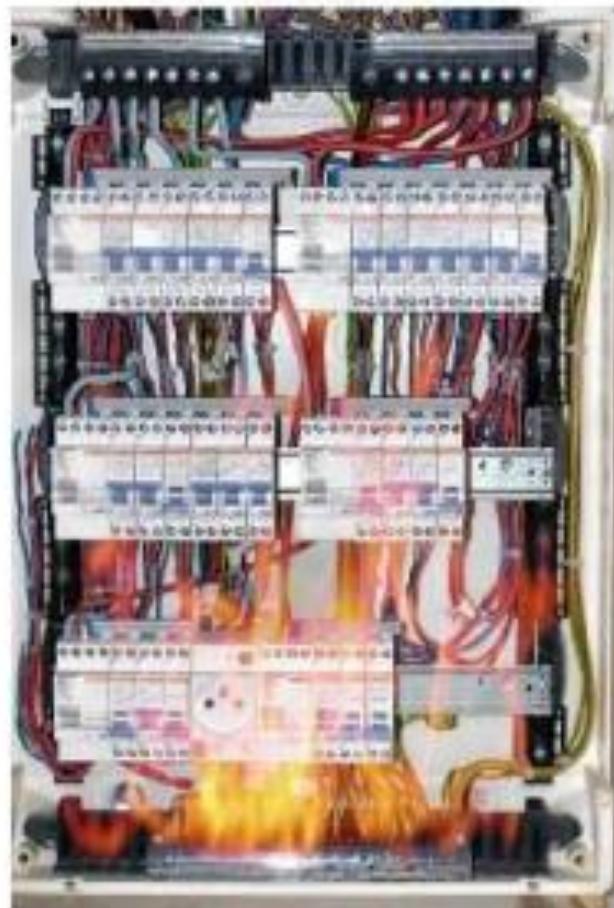
- dégâts dans certains lieux (bibliothèque),
- utilisation à éviter sur les installations électriques mais possible jusqu'à 1 000 V,
- réaction violente sur certains métaux.



*Porter une attention particulière à l'eau de ruissèlement*

## Mise en application : Armoire BT

Quel est l'extincteur le plus approprié?



## Mise en application : Local HT

Attention lors de son utilisation !



Pensez avant tout à votre sécurité !

# HABILITATION ELECTRIQUE - Comportement en cas d'accident

## Mise en application : Local HT

MATERIELS d'EXTINCTION	POSTE NF C 13-100/200 § 623	POSTE 63 / 90 kV GTE 3226
Installation fixe de détection et d'extinction automatique d'incendie	<b>Non obligatoire</b> CO2 (ou Halon 1301)	<b>Non obligatoire</b> CO2 (ou Halon 1301)
Extincteurs à proximité des portes d'accès (1)	Nombre : 2 minimum CO2 (1) : 5 kg Eau pulvérisée : 9 l.	Par local : 2 x CO2 de 5 kg ou 1 x CO2 de 5 kg et 1 x 9 l. Eau pulvérisée

### Note :

- 1) Le nombre d'extincteurs doit être tel que l'utilisateur n'ait pas à parcourir plus de 15 m pour en atteindre un à partir de tout point du local.
- 2) Lorsque dans le local il existe un risque de feu d'origine non électrique, des extincteurs à poudres ABC utilisables sur tout type de feu doivent être prévus.

**Attention :** Les extincteurs doivent comporter l'indication de leur tension maximale d'utilisation qui doit être supérieure ou égale à la tension nominale de l'installation. L'installation de dispositifs de type sprinklers au-dessus et à proximité de matériels électriques est interdite.

## Les lances de pulvérisation sur ouvrages sous tension

